

Arrondissement de Ville-Marie

Travaux à venir dans le cadre du réaménagement de la rue Saint-Paul et de ses abords

1. À partir du 8 mars 2019 : rue Saint-Paul, entre la rue Saint-Gabriel et le boulevard Saint-Laurent

- **Durée des travaux** : jusqu'à la troisième semaine d'avril environ.
- **Nature des travaux** : reconstruction de puits d'accès et d'un massif, et fin d'un aqueduc.
- **Entraves à la circulation** :
 - Fermeture complète de la rue Saint-Paul, entre la rue Saint-Gabriel et le boulevard Saint-Laurent. Circulation locale pour livraison uniquement.
 - Fermeture de la rue Saint-Jean-Baptiste, entre les rues Saint-Paul et de la Commune. Circulation locale pour livraison uniquement.
 - Des panneaux de signalisation seront installés pour indiquer les détours.

2. À partir de la mi-avril 2019 : rue Saint-Vincent, entre les rues Notre-Dame et Saint-Amable; et rue Saint-Paul, entre la place Jacques-Cartier et la rue Saint-Vincent

- **Durée des travaux** : jusqu'à la mi-juillet 2019.
- **Nature des travaux** : travaux d'aménagement des trottoirs et de la chaussée.
- **Entraves à la circulation** : détails à venir.

3. Travaux en cours place Jacques-Cartier

- **Nature des travaux** : construction de puits d'accès et de massifs, travaux d'infrastructures, aménagement de surface.
- **Durée des travaux** : les travaux devraient être terminés le 24 juin 2019.

Horaires des travaux

- Du lundi au vendredi, de 7 h à 19 h, et les samedis, au besoin, de 7 h à 17 h 30.

Impacts des travaux

- **Accès aux bâtiments** : L'accès piétonnier aux bâtiments situés aux abords du chantier sera maintenu en tout temps. Lorsque le trottoir sera entravé, un accès sécurisé sera aménagé sur la chaussée.
- **Commerces** : Tous les commerces demeureront ouverts et accessibles pendant les travaux.
- **Bruit et poussière** : Le bris de structures en béton existantes nécessitera l'utilisation ponctuelle de marteaux-piqueurs, entraînant du bruit, de la poussière et des vibrations. Il n'y aura pas d'utilisation de marteaux-piqueurs entre 11 h 30 et 13 h 30, ni après 17 h.
- **Collectes des ordures et des matières recyclables** : Si besoin, l'entrepreneur déplacera les bacs et sacs à l'extérieur de l'aire de travail lors des journées de collecte. Veuillez identifier vos bacs pour vous assurer qu'ils vous soient remis à la suite de la collecte.

INFO-TRAVAUX

Montréal 

Zone des travaux



La Ville de Montréal est consciente des inconvénients que ces travaux occasionneront et vous remercie pour votre collaboration. D'autres avis suivront.

Renseignements

Agente de liaison : elizabeth.robidoux@cima.ca



514 872-3777



ville.montreal.qc.ca/ruesaintpaul
ville.montreal.qc.ca/chantiers